



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES
VILLE DE DAX

Commande publique

DECISION N° 2024-289

Marché n° 24DX052 – Achat de fournitures administratives
Lot n° 1 : fournitures de bureau

Le maire de Dax,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22,

VU l'article L2120-1 du code de la commande publique,

VU l'article R2185-1 du code de la commande publique,

VU la délibération du conseil municipal en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au maire pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres,

VU le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée telle que prévue par l'article R2123-1 du code de la commande publique portant sur l'achat de fournitures administratives en date du 29 avril 2024,

CONSIDERANT la nécessité de déclarer sans suite cette consultation en raison d'une mauvaise définition du besoin,

DECIDE

Article 1 – De déclarer sans suite la procédure n° 24DX052 lot n° 1 : fournitures de bureau.

Article 2 – Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Dax, le 6 novembre 2024

CERTIFIE EXECUTOIRE,
Affiché le 08 NOV. 2024

Conformément à l'article L.2122-17
du code général des collectivités territoriales
Pour le Maire empêché, l'Adjoint suppléant

Signé par : Grégory RENDE
Date : 07/11/2024
Qualité : Commande Publique - Maire - Ville

Monsieur Grégory RENDE
2ème adjoint

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20241108-24DX052LOT1-CC
Date de télétransmission : 08/11/2024
Date de réception préfecture : 08/11/2024